

RÈGLEMENTS SMCL - CONCOURS ET CONCERT D'ÉTUDIANTS - 2026

DEMANDES **DATE DE TOMBÉE: SAMEDI LE 14 MARS 2026**

Remplir le formulaire et faire parvenir avec les frais de demande appropriés,

1) par virage électronique à info@lakeshorechambermusic.org avec le nom de l'étudiant
ou 2) poster un chèque à l'ordre de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU

LAKESHORE, 141 Millhaven, Pointe-Claire, QC H9R 3V9

Toute demande reçue après le 14 mars sera refusée.

Les frais de demande ne sont pas remboursables.

FRAIS Solistes : Junior: 25\$; Sénior: 30\$;
Participants additionnels d'une même famille: 20\$ chacun
Ensembles: Junior: 25\$ / Sénior: 30\$ par participant
jusqu'au maximum de 90\$ par ensemble

ÉLIGIBILITÉ Les candidat(e)s DOIVENT être domicilié(e)s sur le territoire de la Société, soit entre les limites de Lachine, Dorval, de Dollard-des-Ormeaux, de Roxboro et de Pierrefonds et celles de l'ouest de Hudson, de Saint-Lazare, de Vaudreuil-Dorion et de Rigaud. Cependant dans le cas d'un ensemble, au moins 60% de ses membres doivent être domiciliés sur ce territoire.

Les candidats peuvent se présenter dans l'une ou l'autre des catégories suivantes:

Junior : de 4 à 11 ans au 1^{er} avril 2026; **Sénior** : de 12 à 18 ans au 1^{er} avril 2026.

INSTRUMENTS Cordes, vents, cuivres, piano, orgue, clavecin et guitare **mais non la voix.**

RÉPERTOIRE Catégorie junior: une pièce ou des pièces jouées dans un temps de 2 à 5 minutes.

Catégorie senior: une pièce ou des pièces jouées dans un temps de 4 à 10 minutes.

IMPORTANT: Veuillez indiquer la durée de chaque pièce sur le formulaire d'inscription. TOUTE EXÉCUTION QUI DÉPASSE LA LIMITE MAXIMALE NE SERA PAS ACCEPTÉE.

Veuillez noter que les juges choisiront la/les pièce(s) présentée/s lors du concert.

À moins que la musique à être jouée ait été composée pour un instrument solo, le(la) candidat(e), autre que les pianistes, doit être accompagné(e).

Aucune substitution du choix de musique ne sera permise suite au 14 mars 2026. La/les pièce/s jouée/s au concert doit être celle/s présentée/s lors de l'audition.

Il est essentiel que les candidat(e)s apportent deux(2) copies de leur musique à l'usage des juges AVEC LA PREMIERE MESURE DE CHAQUE LIGNE NUMEROTÉE. Ces copies ne seront pas retournées sauf si demandé.

Nous encourageons l'enregistrement vidéo ou audio des présentations sur approbation du candidat. Seul les parents et amis du candidat seront admis pendant l'audition.

ENDROIT Église Unie des confluent, 24 rue Maple, Sainte-Anne-de-Bellevue. SVP utiliser l'entrée extérieure à la Salle Adair (à gauche de l'entrée principale) et suivre les indications.

DATE ET HEURE

Les auditions se tiendront le samedi 28 mars 2026. L'heure précise de l'audition de chaque candidat(e) lui sera communiquée par courriel. Les candidat(e)s devront se présenter au moins 15 minutes avant l'heure de leur audition. ***L'heure assignée ne pourra pas être changée.***

AVIS Les candidat(e)s seront avisé(e)s par la poste ou par courriel dans la semaine suivant les Auditions si il/elle participera au **Concert des étudiants du dimanche 12 avril 2026**. Les candidat(e)s choisi(e)s doivent jouer au Concert.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec
claudette.harland@lakeshorechambermusic.org